

Réglementation des produits phytosanitaires en Europe



Document réalisé sous la direction des agences de l'eau et du ministère
de l'aménagement du territoire et de l'environnement

Chargé d'étude : WRc Medmenham

A. Gendebien, H. Horth, D. Riddell-Black, B. Crathorne

Henley Road

Medmenham - Marlow

Bucks SL7 2 HD

150 francs

Février 1998

700 exemplaires

© 1998 - Agences de l'eau

Tous droits réservés

TABLE DES MATIERES

1.	INTRODUCTION	5
2.	APPROCHE	5
3.	REGLEMENTATION	5
	3.1 Procédures d'autorisation	6
	3.2 Substances Actives autorisées	6
	3.3 Autres contrôles obligatoires	8
4.	UTILISATION ACTUELLE ET PROBLEMES	11
	4.1 Substances prioritaires	11
	4.2 Utilisation annuelle	11
5.	POLITIQUES DE REDUCTION/RESTRICTION D'EMPLOI	14
	5.1 Accords internationaux	14
	5.2 Politique communautaire	14
	5.3 Politiques nationales et plans d'action	15
	5.4 Collecte des emballages et des produits non-utilisés et périmés	20
6.	RECOMMANDATIONS POUR L'UTILISATION ET PRATIQUES ACTUELLES	23
7.	CONCLUSIONS	29
	7.1 Législation et autres contrôles obligatoires	29
	7.2 Utilisation courante/problèmes	29
	7.3 Politiques de réduction ou de restriction	29
	7.4 Pratiques locales	30
ANNEXES		
	ANNEXE 1 MATIERES ACTIVES PRIORITAIRES POUR LA SURVEILLANCE DE LA QUALITE DES EAUX	33
	ANNEXE 2 LISTE DES PERSONNES CONTACTEES	34
	ANNEXE 3 SYSTEME D'AUTORISATION COMMUNAUTAIRE	36
	ANNEXE 4 AUTORISATION DES 30 SUBSTANCES ACTIVES SELECTIONNEES	37
	ANNEXE 5 CERTIFICATION ET AGREEMENT DES DISTRIBUTEURS ET UTILISATEURS	46
	ANNEXE 6 SUBSTANCES PRIORITAIRES PREOCCUPANTES	48
	ANNEXE 7 L'ETALON ENVIRONNEMENTAL	50